

saint Bernard au pape Eugène, ont des troupeaux particuliers, mais tous sont confiés au pape; il est le pasteur universel et des troupeaux et des pasteurs... L'autorité des autres est renfermée dans des limites; la sienne s'étend sur ceux mêmes qui tiennent les autres dans leur dépendance."

En vertu de cette juridiction divine et universelle, lorsque le bien du peuple fidèle le demande, le Souverain Pontife divise le royaume chrétien, détache des anciennes églises des églises nouvelles dont il a confié la régie à de nouveaux pasteurs. Dans ces derniers temps, il n'a cessé, presque chaque année, d'ériger de nombreux diocèses, surtout sur cette terre d'Amérique où, grâce à Dieu, la foi prend d'aussi admirables développements. L'ancien diocèse de Québec, seulement pour cette partie qui comprend la Puissance du Canada, se trouve aujourd'hui être subdivisé en quatre provinces ecclésiastiques, vingt-trois diocèses et archidiocèses et quatre vicariats apostoliques. Dieu soit béni, lui qui a donné à son Eglise une vie inépuisable et une jeunesse éternelle. Elle est bien cette vigne plantée de la main du Seigneur, qui a couvert de son ombre les plus hautes montagnes et élevé ses rejetons au-dessus des cèdres du Liban. (Psal. lxxix, 9).

Un mandement de Monseigneur Joseph Thomas Duhamel, évêque d'Ottawa, en date du vingt-quatrième jour du mois de juin 1882 vous apprenait que sur les instances de l'archevêque et des évêques de la province ecclésiastique de Québec, pour des raisons qui toutes ont trait au salut des âmes, le Souverain Pontife, en vertu d'un Décret donné à Rome, près Saint Pierre, le onze juillet mil huit cent quatre-vingt-deux, avait détaché des diocèses d'Ottawa, des Trois-Rivières et de St Boniface une étendue considérable de pays, et l'avait érigée en Vicariat apostolique sous le nom de Pontiac.

Ce même mandement portait à votre connaissance que le Saint-Père, malgré notre indignité, avait bien voulu jeter les yeux sur Nous, pour nous préposer à la direction de cette nouvelle église. Des bulles datées de Rome, sous l'Anneau du Pêcheur, le 14 juillet 1882, Nous nomment en même temps évêque de Cythère, dans l'île de Crète et Vicaire apostolique du vicariat de Pontiac. Nous avons reçu la consécration épiscopale le 21 septembre 1882, fête de Saint Mathieu, dans l'église de Notre-Dame de Montréal, des mains de Monseigneur Ed. Charles Fabre, évêque de Montréal, assisté de Monseigneur J. T. Duhamel, évêque d'Ottawa, et de Monseigneur E. P. Wadhams, évêque d'Ogdens-

burg, et le lendemain, 22 septembre. Nous avons pris solennellement possession de notre église de Pembroke où est fixée, pour le moment, la résidence du Vicariat apostolique de Pontiac.

Ces nouvelles, sans doute, à mesure qu'elle vous arrivent, produisent dans vos cœurs des sentiments bien divers. Elles doivent vous réjouir et vous attrister: vous réjouir, parce que c'est pour votre religion et votre piété un motif de noble satisfaction et d'orgueil légitime de voir votre mère, la Sainte Eglise Catholique, étendue au loin sa bénigne influence, marcher dans notre jeune pays de progrès en progrès, et donner, dans la création de ce nouveau vicariat, une marque non équivoque de sa fécondité toujours inépuisable; vous attrister, parce que, par ce nouvel ordre de choses, vos paroisses et vos missions se trouvent détachées d'un diocèse florissant dont elles formaient une partie importante, et avec lequel elles avaient grandi et prospéré. Le souvenir du premier évêque d'Ottawa et de sa bonté toute paternelle est demeuré vivace au milieu de vous et vous rend cher le siège qu'il a fondé et qu'il a occupé avec gloire pour la religion pendant de longues années.

Ce n'est pas sans un déchirement de cœur que vous brisez les liens qui vous unissent à Monseigneur l'évêque actuel d'Ottawa, pontife éminent par ses hautes qualités tant de l'esprit que du cœur, guide expérimenté, dont vous avez su apprécier la tendre sollicitude, le zèle ardent, la sage administration, et surtout ce dévouement infatigable qui a été le promoteur et l'âme de ce grand mouvement religieux qu'on admire depuis un certain temps sur les deux rives de votre belle rivière et jusqu'au fond des missions les plus lointaines. Nous comprenons vos douleurs comme vos joies; les unes nous parlent de votre esprit de foi; les autres de votre reconnaissance pour ceux qui vous font du bien. Elles nous disent en même temps que, dans cette circonstance, vous saurez faire le sacrifice de vos affections, vous incliner devant la volonté du Saint Siège, et accepter avec la plus entière soumission la nouvelle position religieuse qui vous est faite, et que dans l'occasion, il vous sera facile de reporter sur notre personne quelque humble qu'elle puisse être, le respect et l'obéissance dont vous avez donné des preuves si éclatantes envers ceux qui nous ont précédé dans la direction de vos âmes.

Nous nous donnons rendez-vous au pied de la croix pour déposer dans le cœur de Jésus nos sacrifices mutuels. Car, Nous l'avouons en toute sincérité, à la nouvelle de notre promotion

à l'épiscopat, Nous avons senti tout d'abord notre courage faiblir. Ce n'est pas précisément que Nous redoutions les privations indispensables qu'entraîne à sa suite la vie d'un évêque missionnaire; car les dix années que Nous avons passées dans les missions des Etats-Unis Nous ont démontré que ce genre d'existence n'est pas sans attrait. La nature en Nous, sans doute, a gémi à la pensée de quitter pour toujours ce diocèse de Montréal où nous sommes né, où Nous avons reçu dans une maison bénie le bienfait de l'éducation, où nous fûmes élevé à la dignité de ministre des autels, et où Nous avons l'espoir de continuer longtemps notre carrière sacerdotale; à la pensée de Nous séparer de cet évêque bienveillant qui Nous a témoigné tant de confiance en Nous appelant, dans un âge encore peu avancé, au premier poste de son diocèse; de Nous éloigner de ce clergé si sympathique qui, malgré notre inexpérience, n'a cessé de nous entourer d'égards et de bon vouloir, ainsi que de ces communautés nombreuses dont les vertus et les travaux étaient pour Nous un objet d'admiration continu et un spectacle journalier d'édification. Cependant toutes ces répugnances de la nature se seraient tuées volontiers devant l'ordre de nos supérieurs, si nous n'avions vu se dresser devant nous la perspective d'une responsabilité immense, et le lourd fardeau de l'épiscopat avec ses devoirs sans nombre et ses comptes sévères à rendre un jour au juge suprême.

Quel ministère sublime et à la fois redoutable! Jésus Nous confie les âmes qu'il a rachetées de son sang, pour les éclairer, les sanctifier, les nourrir du pain de la divine parole, les diriger dans les voies du ciel, les faire participer à tous les secours spirituels que la charité infinie du Rédempteur a prodigués à son Eglise. Nous devenons le délégué du Christ *Pro Christo legatione fungimur* (II Cor., 5, 20). Nous n'ignorons pas que Saint Paul demande à l'évêque "d'être irréprochable, prudent, grave, chaste, hospitalier, capable d'enseigner, doux et modéré." (I Tim iii, 2, 4). L'apôtre exige de lui "qu'il se montre en toute chose un vrai ministre de Dieu, par une grande patience dans les tribulations, dans les nécessités, dans les angoisses, dans les travaux, dans les veilles, dans les jeûnes, par la chasteté, par la science, par la longanimité, par la douleur, par l'Esprit-Saint, par une charité sincère, par les paroles de la vérité, par la puissance de Dieu, par les armes de la justice... dans la gloire et l'ignominie, dans la mauvaise et la bonne réputation... comme tristes, mais toujours dans la joie;... comme pauvres, mais enrichissant